

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 Juillet 2019**

Date de convocation : le 27 juin 2019

Présents : M. BLANC, Mme BICHARD, M. BOUDONNAT, Mme CHEVALIER, Mr DUBOIS, Mme MOLINS, Mme PERRICHON, Mr PEYRON, M. PRIEUR, M. TABARLY.

Pouvoirs : Mme CORMIER à Mr BOUDONNAT

Absent(e)s : M. BEGIN, M. THEVENET, Mr KEMPF

Excusé : Mme CORMIER

Secrétaire de séance : Mme Audrey BICHARD

Ouverture de séance à 18 h 30 par Monsieur Jean-Pierre BLANC, Maire

Compte-rendu de la réunion du 20 Mai 2019 :

Après examen de ce document, le conseil municipal délibère et adopte ce dernier à l'unanimité des membres présents.

Demande de ligne de trésorerie

Le Maire propose, comme chaque année, de solliciter l'ouverture d'une ligne de trésorerie facilitant le règlement des dépenses d'investissement en attendant le versement des subventions obtenues.

Il est convenu d'accepter la proposition établie par la Caisse d'Epargne pour un montant de 40 000 € au taux de 0.99 % par an.

Contrat Alexis MIGLIACCIO

Le Maire propose de confirmer dans son emploi Alexis MIGLIACCIO responsable de la garderie, personne très appréciée des enfants et parents, et qui, par ailleurs, s'investie également dans le bon fonctionnement de la cantine.

Il est convenu de proposer à Alexis un contrat annualisé à compter du 1^{er} Août 2019 sur la base de 27 h par semaine à cela s'ajoutant les heures complémentaires liées à son activité d'assistance scolaire dans la classe de CP ;

De ce fait, il n'apparaît pas nécessaire de prévoir une convention spécifique avec Vichy Communauté.

Vente partielle des bâtiments communaux

Du fait de la disparition du trafic de transit dans la Grand'Rue et de la transformation en rue piétonne de la rue Chabotin, Le Maire propose d'engager la vente de la propriété Roy, ainsi l'ancien « Bar du Château » qu'il y aurait lieu de diviser en 3 lots indépendants. De même, le terrain communal Rue Bourbon, qui n'a plus vocation à être ré-utilisé par la commune, pourrait devenir une parcelle constructible.

Après discussion, les conseillers présents se montrent favorables à l'engagement de cette démarche de mise en vente de ces propriétés, et demandent d'assurer une bonne publicité de ces projets.

RN 209 – Aménagements paysagers

Le Maire rappelle l'engagement de Vichy Communauté de prendre en charge le pilotage et le financement des travaux d'aménagement paysagers prévus en bordure de la future RN 209 (route de Moulins) en cours de chantier. Les conseillers municipaux prennent acte de cette nouvelle maîtrise d'ouvrage assurée par Vichy Communauté, sous le pilotage du Directeur des Espaces Verts de la ville de Vichy.

Frais d'étude du Bar du Château

Afin de pouvoir récupérer la TVA sur les dépenses d'études préalables aux travaux réalisés à « l'ancien Bar du Château », il est convenu d'inscrire la dépense en ligne d'investissement article 2313 et non à l'article 2031.

Information voie verte

Jean-Louis BOUDONNAT fait part de l'avancement de ce projet. Les premiers travaux financés par Vichy Communauté doivent s'engager dès cet automne permettant la circulation : piétons et cyclistes.

Les voitures de pêcheurs emprunteront le chemin bordant la voie ferrée.

Sur la partie Billy, il est prévu une plage, un promontoir, un débarcadère pour canoés et un parking.

La commune de Billy doit réfléchir à la réalisation d'une liaison vers le centre bourg.

Les conseillers municipaux présents soulèvent la question de l'entretien de cet axe, et de la maîtrise de son usage.

Ces points font actuellement faire l'objet de discussion avec Vichy Communauté.

Réception de chantier RN209

Deux dates sont proposées par le Maire :

- le 23 Août 2019 à 12h : buffet avec le personnel des entreprises et les riverains,
- le 27 Septembre 2019 à 16h30 : inauguration des travaux par Madame la Préfète.

Questions diverses :

- *Maisons fleuries* : visite de la commission environnement prévue le 17 juillet,
- *Problème des poubelles place des tilleuls*, il est nécessaire de disposer de poubelles de meilleures capacités.

Clôture de la séance : 20h30

Prochaine réunion : 18 Septembre 2019 à 18 h30